

Première Bac Pro	Histoire : Séquence II Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours	Fiche Prof
-------------------------	---	-------------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

Dans la France de la Belle Époque (fin XIX^{ème}-1914), les femmes sont exclues de la vie politique, soumises à leur mari par le Code civil et cantonnées dans leur foyer. Les mouvements féministes vont contribuer à leur émancipation progressive. La loi proclame aujourd'hui l'égalité femmes-hommes mais bien des résistances subsistent dans les faits.

Problématique générale : Quels combats essentiels les femmes ont-elles menés au cours du XX^{ème} siècle ?

Séance 1 : Louise Weiss et le vote des femmes dans l'entre-deux-guerres.

http://ww2.ac-poitiers.fr/hist_geo/spip.php?article1495&debut_page=3

<http://www.humanite.fr/le-vote-des-femmes-na-que-70-ans-572542>

Objectifs :

- Comprendre l'opposition des points de vue sur le droit de vote des femmes.
- Identifier les acteurs-actrices du débat.

Depuis la Révolution française où la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen a oublié de proclamer les droits des citoyennes. Les femmes, avec les premiers mouvements féministes mais aussi à travers des figures emblématiques telles qu'Olympe de Gouges, Hubertine Auclert et bientôt Louise Weiss, se sont levées pour réclamer les droits civiques.

Louise Weiss est née en 1893 à Arras et décédée en 1983 à Magny-les-Hameaux est une journaliste, écrivain, féministe et femme politique française.

Dans cette longue conquête, quelles sont les idées et les forces en présence dans l'entre-deux-guerres ?
Quel a été le rôle de Louise Weiss ?

Repères :

- ✓ L'obtention des droits politiques est, pour les femmes, le fruit d'un long combat. La Révolution française les a exclues de la sphère publique malgré les revendications d'Olympe de Gouges et sa Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne en 1791.
- ✓ La révolution de 1848 instaure un suffrage universel masculin qui maintient cette exclusion des femmes. Pourtant, au même moment, certaines revendiquent l'attribution du droit de vote : Eugénie Niboyet, Jeanne Deroin appartiennent à ces premières militantes. La lutte est lancée et ira en s'intensifiant à la fin du XIX^e siècle. Maria Deraisme qui fonde avec Léon Richer l'Association pour le droit des femmes en 1870, Hubertine Auclert lance le premier groupe suffragiste « Le Droit des femmes » en 1876. Manifestations, actions spectaculaires se succèdent entre 1900 et 1914.
- ✓ La mobilisation ne s'éteint pas après la Grande Guerre. Les sénateurs ayant repoussé un projet de loi pour le vote des femmes adopté par les députés, les mouvements des suffragistes vont développer leur campagne. Louise Weiss est un des leaders du mouvement. Agrégée de lettres elle s'engage tout d'abord en faveur de l'Europe, puis, à partir des années trente, se consacre à la lutte pour l'obtention des droits politiques. Ce nouveau combat s'inscrit pour elle dans son engagement en faveur de la paix. Avec son groupe, elle se livre à des actions spectaculaires et médiatiques : il s'agit d'attirer l'attention de la presse, de mobiliser l'opinion publique. Par deux fois elle se présente symboliquement à des élections : municipales en 1935, législatives en 1936.
- ✓ L'ordonnance du **21 avril 1944** rend les Françaises électrices et éligibles. C'est le résultat d'un vote de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger le 24 mars sur l'amendement du communiste Fernand Grenier qui propose une complète égalité entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les droits politiques.



Que sera demain ? Dans tous les cas, l'heure n'est point venue de remettre un bulletin de vote à la femme. La femme est-elle l'égal de l'homme ? Une question d'opportunité se pose il faut amener, par son éducation, la femme à la vie publique. D'autre part, la femme a un autre rôle que l'homme. La femme a dans sa famille un rôle primordial. La femme, pour l'enfant, pour la vie de celui-ci, pour son éducation, doit s'éloigner le moins possible du berceau où il sourit en ses premiers jours, de la salle où il fait ses premiers pas et où il se livre à ses premiers jeux. Et nous ne voulons pas toucher à un autre côté du problème pour ne remettre le bulletin de vote qu'à des femmes présentant des garanties de moralité ! De quoi serait faite la majorité électorale dans certains quartiers de grandes villes ?

En sa mentalité faite d'abord de sentimentalité, la femme est-elle apte comme l'homme à aborder les luttes du forum, l'ardente bataille des partis politiques ? Donner le droit de vote aux femmes en France en ce moment, c'est faire un saut dans l'inconnu plus grand que celui que, en 1848, on fit dans notre pays par l'adoption spontanée du suffrage universel, dans l'ignorance et l'inexpérience de celui-ci.

À quel moment vous propose-t-on d'adopter une telle modification de notre droit public ? Au lendemain d'une guerre effroyable, alors que seize ou dix-sept cent mille* citoyens de France ont été glorieusement fauchés pour la patrie si l'électorat était établi, il y aurait deux millions d'électrices de plus que d'électeurs ; suivant le terme de notre vieux droit « la France tomberait en quenouille ».

Séance ordinaire du sénat in Guillemette Racine, Entre hommes, regards sur les femmes 1880-1930, Flammarion, 1994.

* 1 700 000.

1935	Les membres de l'association «La Femme nouvelle » lâchent des ballons rouges, lestés de tracts, dans le stade de la finale de la Coupe de France de football.
1^{er} Juin 1936	Elles distribuent aux députés des myosotis, fleurs qui signifient symboliquement « Ne m'oubliez pas ».
2 Juin 1936	Elles offrent aux sénateurs des chaussettes avec l'inscription : « Même si vous nous donnez le droit de vote, vos chaussettes seront raccommodées. »
28 Juin 1936	Elles investissent la piste du champ de course de Longchamp lors du Grand Prix, avec des pancartes portant l'inscription : « La Française doit voter ».
10 Juillet 1936	Elles s'enchaînent les unes aux autres et empêchent la circulation, rue Royale, à Paris.



Le journaliste : Sur l'hippodrome de Longchamp hier après-midi, quelques instants avant le départ du Grand Prix de Paris, les suffragettes¹ ? avec à leur tête Mme Louise Weiss envahirent le terrain. Louise Weiss est venue à notre micro, et nous lui avons demandé le but de cette manifestation.

«Nous avons en effet risqué un geste hardi pour que les Françaises obtiennent toutes le droit d'être immédiatement associées à la direction de leur pays dont la vie matérielle et la vie morale sont en danger. Si nos suffragettes veulent avec une telle force, avec une telle passion, conquérir un nouveau statut civil et politique, c'est pour améliorer le sort du peuple. Afin d'obtenir ce statut, nos associées et nos sympathisantes, 100 000 adhésions, ont été jusqu'à l'extrême limite des moyens légaux. Elles ont jusqu'à présent mené leur propagande avec un courage et une bonne humeur dont le pays a été le témoin. Toutes les promesses leur ont été faites. On en est encore à parler de conseillères municipales, d'adjointes facultatives désignées, sinon élues. C'est insuffisant. Nous avons remis à la suite de notre manifestation une lettre au président du Conseil lui recommandant non seulement de nous donner le droit de vote mais encore de veiller au sort de nos enfants».

¹ Militante qui réclame le droit de vote pour les femmes.

Document 6 : Le Parlement et le vote des femmes

Années	Chambre des députés	Sénat
1909	Rapport Buisson avis favorable	
1919	Avis favorable	
1922	Avis favorable	Refuse l'examen
1925	Avis favorable aux municipales et cantonales	
1927		Refuse l'examen
1932		Diffère la délibération
1935	Avis favorable	Pas à l'ordre du jour
1937	Avis favorable	Pas à l'ordre du jour

I - Des préjugés bien ancrés :

1) Doc. 1 : Décrivez ce dessin humoristique. Que nous apprend le dialogue entre les deux personnages ? Quelle image des femmes donne le document ?

- C'est la **une du journal *Le Rire*, un journal humoristique créé en 1894** paraissant jusque dans les années 1950, dont le tirage atteint 300 000 exemplaires à la Belle Époque. Il accueille de grands artistes comme Steinlen et Toulouse Lautrec.
- Un artiste à son chevalet dessine un modèle féminin qui pose pour lui. Le peintre demande au modèle pour qui elle voterait demain en tant qu'électrice. La réponse surprenante concerne le physique et l'aisance financière du candidat.
- Selon le degré de lecture, on peut considérer que l'auteur du dessin est pour le moins misogyne.
- **Il renforce la thèse défendue dans beaucoup de milieux politiques : « les femmes ne sont pas prêtes ni mûres pour être électrices et participer à la vie de la cité ».**

2) Doc. 2. Quel est le point de vue du sénateur Bérard sur le droit de vote des femmes ? Relevez ses arguments.

- Pour le sénateur Bérard :

- Il est **prématuré de donner/d'accorder le droit de vote à la femme. Sa place est à la maison, près des enfants qu'elle éduque si bien.**
- **Il faut la protéger de la violence des débats politiques.**
- **Lui donner le droit de vote, c'est risquer de par son ignorance et son inexpérience, de favoriser le retour au pouvoir d'un autocrate** (1848 ne s'est-il pas terminé par le retour de Napoléon III ?)
- Par ailleurs, ce n'est pas le moment après une guerre qui vient de tuer 1,7 million d'hommes, cela conduirait à donner le pouvoir aux femmes.

3) Doc. 6. Montrez qu'au Parlement les deux chambres ne sont pas du même avis. Comment le Sénat s'y prend-il pour différer le vote féminin ?

- Entre 1909 et 1937, par 5 fois et un rapport favorable, la **Chambre des députés donne un avis favorable au vote des femmes.**
- **À l'inverse, le Sénat** use de subterfuges et de manœuvres (examen refusé, délibération différée) pour ne pas avoir à se prononcer et donc laisser la loi en l'état.

II - Un rude combat, des résultats insuffisants :

4) Docs 3 et 4. Pourquoi les manifestantes brûlent-elles des chaînes ? Quels éléments de la photo témoignent de l'évolution des luttes féminines dans les années 1930 ? Quels ont été le rôle et l'action de Louise Weiss au sein de celles-ci ?

- **Les chaînes sont le symbole de l'oppression, de l'esclavage politique que les hommes font subir aux femmes en leur interdisant de voter. Les brûler, c'est symboliquement se libérer.**
- **Le slogan des affiches marque l'évolution des années 1930 où la revendication féministe se fait plus forte.** Il succède au slogan des années 1920 : « La Française veut voter ».
- Louise Weiss arrive tardivement au sein du mouvement suffragiste et ne fait qu'un bref passage. Mais sa forte présence, ses revendications intransigeantes (insuffisance des conseillères municipales), son action volontaire se traduit par la création du journal « La Femme nouvelle » et des manifestations modernes (utilisation de la radio) et originales lors des manifestations sportives ou devant la Chambre des députés.

5) Doc. 5. À quelle occasion s'exprime Louise Weiss ? Est-ce une tribune habituelle ? Que réclame-t-elle ? Au nom de qui ?

- **Louise Weiss s'exprime à l'occasion du Grand Prix hippique de Paris** sur l'hippodrome de Longchamp.
- **Elle utilise donc cette manifestation comme une tribune politique** pour réclamer le droit de vote en faveur des femmes afin d'améliorer, dit-elle, le sort du peuple.

6) Doc. 5. Quelle est la réponse apportée par les pouvoirs publics ? Donne-t-elle satisfaction ? Pourquoi ?

- Les pouvoirs publics proposent une solution moyenne qui consisterait à permettre aux femmes de se présenter aux élections municipales. La réponse de Louise Weiss est : « C'est insuffisant ».
- **La citoyenneté pleine et entière ne saurait se limiter aux hommes.**

Ina : Histoire du vote des femmes

JA2 20H - 21/04/1994 - 02min26s

Les femmes ont acquis le droit de vote il y a 50 ans. Rétrospective de leur lutte.

Voir blog : *Droit de vote des femmes dans le monde*

Synthèse à retenir :
De la Belle Époque à 1944 : des femmes sans droits civils ni politiques

I - Une permanence de l'inégalité civile :

Au début du XX^{ème} siècle, dans un monde encore rural et agricole, les femmes sont occupées dans les fermes, le commerce et la domesticité. L'industrialisation les a aussi conduites ouvrières dans les usines où elles affrontent la concurrence des hommes et sont évincées des métiers qualifiés. Selon les stéréotypes, les emplois de patience, de minutie leur sont "réservés". Après avoir contribué dans les usines à l'effort de guerre (munitionnettes) entre 1914 et 1918, les femmes espèrent voir leur condition s'améliorer. Elles professionnalisent les métiers de bénévolat (éducation, soins, assistance) et investissent massivement ceux du tertiaire (secrétariat, comptabilité) et de l'administration (enseignement, postes).

Depuis 1804, le Code civil créé par Napoléon avait organisé la domination des hommes, maris et pères sur les femmes et les enfants. Peu de lois viennent le modifier avant 1945 (lois sur le divorce en 1884 et 1908, loi sur le salaire en 1907) ; les femmes demeurent juridiquement des mineures.

Au début du XX^{ème} siècle, dans un contexte de dénatalité aggravé par la Première Guerre mondiale, la pression sociale et politique veut avant tout voir dans les femmes des mères chargées de donner à la nation les enfants dont elle a besoin. La loi de 1920 condamne la contraception et l'avortement qui devient passible des assises en 1923.

II - Une lente conquête des droits politiques :

Depuis la Révolution, les femmes ont été tenues à l'écart des décisions concernant leurs droits politiques y compris lors de l'instauration du suffrage universel « masculin » en 1848. Vers 1900, le féminisme se manifeste dans des associations (*Union Française pour le Suffrage des Femmes*), des mouvements, des journaux (*La Citoyenne* d'Hubertine Auclert, *La Fronde* de Marguerite Durand) qui réclament le droit de vote pour les femmes dont certaines candidaient aux élections, sans possibilité d'être élues.

Après la Première Guerre mondiale, malgré le soutien constant de la Chambre des députés, mais l'opposition résolue des sénateurs, les mouvements suffragistes (*La femme nouvelle* de Louise Weiss) reprennent. En 1936, le gouvernement Léon Blum compte trois femmes sous-secrétaires d'État, mais déçoit les espérances placées en lui et la situation reste bloquée. Il faut attendre avril 1944 pour qu'une ordonnance prise par le Général de Gaulle donne aux femmes le droit d'être électrices et éligibles.

Condition féminine : ensemble des éléments qui décrivent la place et le rôle des femmes dans la société.

Droits civils et politiques : droits liés aux libertés individuelles fondamentales et à la possibilité de prendre part à la direction des affaires de son pays.

Féminisme : courant d'idées qui réclame des droits identiques pour les femmes et les hommes.

Stéréotype : idée toute faite.

Suffragistes : nom donné aux militantes françaises pour le droit de vote des femmes entre les deux guerres (synonyme de suffragettes).

III - Prolongements :

- 1) Faites une brève recherche biographique sur : Olympe de Gouges, et Hubertine Auclert,

- 2) Après avoir présenté Louise Weiss et ses actions, vous expliquerez les différentes étapes du combat pour l'obtention du droit de vote, avant 1914 et après 1944.

- 3) A partir du blog, montrez à partir du planisphère, que le droit de vote des femmes a été obtenu pour certains pays il y a près d'un siècle et pour d'autres seulement depuis quelques années. Rationnez par continent.